



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE



OFFICE
PARLEMENTAIRE
D'ÉVALUATION DES
CHOIX
SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES
OPECST



Rencontre
Science et politique



Psychiatrie

Mercredi 2 décembre 2020 de 8h30 à 10h00

Académie nationale de médecine

16 rue Bonaparte, 75006 Paris

*Académie des sciences - Académie nationale de médecine -
Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques
et technologiques (OPECST)*

Le rapprochement entre le monde politique et le monde scientifique est important à un moment où les problèmes sont plus complexes et où les fausses nouvelles et les croyances sont propagées avec beaucoup de facilité par Internet et les réseaux sociaux. Ce rapprochement a pour objectif d'établir une relation entre deux mondes qui ont beaucoup de sujets à partager. Pendant plus de dix ans, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) et l'Académie des sciences avaient déjà développé cette connaissance mutuelle au travers d'un programme de jumelage dans lequel un parlementaire était mis en relation avec un académicien et un jeune chercheur. Ce programme avait permis aux uns et aux autres d'échanger leurs points de vue et de découvrir leurs environnements respectifs (Assemblée nationale, Sénat, circonscription, laboratoires, instituts de recherche, établissements d'enseignement supérieur). Avec ces mêmes idées de rapprochement, l'Académie des sciences, en association avec l'Académie nationale de médecine et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), ont choisi d'engager un nouveau partenariat plus ciblé sur les questions les plus actuelles et les plus difficiles en organisant des échanges périodiques de haut niveau permettant une discussion ouverte. Ces échanges ont la forme de réunions restreintes entre des parlementaires et des académiciens. Les sujets traités sont choisis en commun parmi les questions prioritaires, celles qui sont notamment abordées dans les travaux parlementaires. Les parlementaires développeront leurs visions et un ou plusieurs académiciens présenteront les points de vue des scientifiques sous une forme concrète et didactique. Le débat est ensuite engagé pour confronter ces points de vue. Une synthèse sera réalisée en fin de séance pour rassembler les propositions, les conclusions principales et les pistes de réflexion.



Participants Académie des sciences



Yves AGID

Membre de l'Académie des sciences, section de biologie humaine et sciences médicales

Yves Agid est professeur émérite de Neurologie et de Biologie Cellulaire à l'Université Pierre et Marie Curie, patricien hospitalier. Médecin et scientifique, Yves Agid est un spécialiste de l'étude des maladies neurodégénératives (Parkinson, Alzheimer...) dont il a étudié les causes, les mécanismes et les conséquences cliniques afin de proposer de nouvelles thérapeutiques.



Jean-François BACH

Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences

Jean-François Bach est secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences et professeur émérite à l'université Paris Descartes.

Les principales contributions scientifiques de Jean-François Bach concernent le système immunitaire normal et pathologique. Les résultats de ses nombreux travaux expérimentaux chez la souris lui ont permis de développer de nouvelles stratégies d'immunothérapie chez l'homme.



Thomas BOURGERON

Membre de l'Académie des sciences

Thomas Bourgeron est professeur de génétique de l'Université Paris-Diderot, responsable, au sein de l'unité mixte de recherche du CNRS "Gènes, synapses et cognition" du groupe "Génétique humaine et fonctions cognitives" à l'Institut Pasteur, Paris



Catherine BRECHIGNAC

Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences

Catherine Bréchnignac est secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences. Ses travaux scientifiques portent sur la physique des agrégats métalliques, précurseurs des nano-objets dont les propriétés ne sont ni celles de l'atome ni celles du solide. Déposés sur une surface, ils s'assemblent pour façonner des morphologies hors équilibre : les fractales. Catherine Bréchnignac fut directeur général du CNRS, puis présidente de 2006 à 2010. Elle est ambassadeur délégué à la science, la technologie et l'innovation.



Sébastien CANDEL

Ancien président et membre de l'Académie des sciences

Sébastien Candé est professeur des universités émérite à CentraleSupélec (université Paris-Saclay), membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Ses recherches concernent la dynamique de la combustion, la structure, la modélisation et la simulation des flammes turbulentes et la combustion cryotechnique avec comme applications la propulsion aéronautique et spatiale et la production d'énergie. Sébastien Candé est membre de l'Académie des technologies, de l'Académie de l'Air et de l'Espace et membre étranger de la *National Academy of Engineering* des États-Unis.



Pierre CORVOL

Président de l'Académie des sciences et membre de l'Académie nationale de médecine

Pierre Corvol, médecin et scientifique, est président de l'Académie des sciences, professeur émérite au Collège de France et administrateur honoraire du Collège de France. Il a consacré ses travaux à l'étude des mécanismes hormonaux de régulation de la pression artérielle. Il a établi le rôle crucial du système rénine-angiotensine aldostérone dans le contrôle de la fonction rénale et cardiaque. Les travaux de son équipe ont contribué au développement des traitements couramment utilisés dans l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires. Il a mené les premières études sur la génétique de l'hypertension artérielle humaine et a récemment travaillé sur le rôle des peptides vasoactifs dans les mécanismes de l'angiogénèse.



Anne FAGOT-LARGEAULT

Membre de l'Académie des sciences, section de biologie humaine et sciences médicales

Anne Fagot-Largeault est professeur honoraire au Collège de France. Les travaux d'Anne Fagot-Largeault portent sur des thèmes d'histoire et de philosophie des sciences du vivant, abordés sous l'angle théorique (épistémologie, ontologie biologique) ou pratique (éthique).



Patrick FLANDRIN

Vice-président de l'Académie des sciences

Patrick Flandrin est directeur de recherche CNRS à l'École normale supérieure de Lyon. Les travaux de Patrick Flandrin portent sur la représentation, l'analyse et le traitement des signaux, avec une attention toute particulière pour les situations non stationnaires et multi-échelles. Il a contribué à l'élaboration de méthodes "temps-fréquence" et "temps-échelle" dont les applications multiples concernent aussi bien des phénomènes naturels (allant de la physique au génie biomédical) que des réalisations technologiques (allant de la mécanique au trafic internet).



Olivier PIRONNEAU

Vice-président délégué aux relations internationales de l'Académie des sciences

Olivier Pironneau est un ancien élève de l'École polytechnique et de UC Berkeley (PhD 1971 en EECS). Après un postdoc avec Sir James Lighthill à Cambridge UK, il soutient une thèse d'état en 1975. D'abord chercheur à l'INRIA avec Jacques-Louis Lions, il est nommé professeur d'informatique à Paris XIII en 1978 puis à Paris VI en mathématiques appliquées en 1985. Auteur de plus de 300 publications et de 5 livres sur la simulation et le contrôle des équations aux dérivées partielles sur ordinateur pour l'aéronautique, l'électromagnétisme, la finance quantitative et d'autres problèmes à la frontière des mathématiques et de l'informatique, il a été membre de la Commission nationale d'évaluation des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs, et membres des conseils de INRIA, UPMC, GENCI, CINES, etc. Membre senior de l'Institut universitaire de France de 1993 à 2003, il a été élu membre de l'Académie des sciences en 2002. Il est actuellement professeur émérite à Sorbonne-université et vice-président délégué aux relations internationales de l'Académie des sciences.



Didier ROUX

Délégué à l'information scientifique et à la communication de l'Académie des sciences

Didier Roux est né en 1955, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, membre du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de 1980 à 2005. Il est lauréat de nombreux prix et distinctions. Il est titulaire de la médaille d'argent du CNRS. Il crée deux *start-up* en 1994 et 1998, il est directeur scientifique adjoint de Rhône-Poulenc puis de Rhodia entre 1997 et 2005. Il occupe entre 2007 et 2017 le poste de directeur de la R&D et de l'Innovation du Groupe Saint-Gobain. Il est membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies. Il a été professeur au Collège de France (chaire annuelle 2016-2017 « Innovation technologique Liliane Bettencourt »). Il est président d'Unitec et vice-président de la fondation *La Main à la Pâte*.



Jean-Charles SCHWARTZ

Membre de l'Académie des sciences, section de Biologie humaine et sciences médicales

Jean-Charles Schwartz est professeur émérite à l'université Paris Descartes et directeur scientifique de Bioprojet Biotech.

Jean-Charles Schwartz, spécialiste de la pharmacologie des médiateurs chimiques du cerveau, a développé de nouvelles classes de médicaments principalement en neuropsychiatrie.



Alain-Jacques VALLERON

Membre de l'Académie des sciences, section de Biologie humaine et sciences médicales

Alain-Jacques Valleron est professeur émérite à l'université Pierre et Marie Curie. Ancien élève de l'École polytechnique, titulaire d'une licence de mathématiques puis d'un DEA de statistique de la faculté des Sciences de Paris, et d'un Doctorat ès Sciences de l'Université Paris 7.

Ses activités de recherche ont toujours été placées à l'intersection des sciences de l'information (modélisation, statistique), et de la santé et la biomédecine. Après avoir travaillé dans la première partie de sa carrière à la modélisation – via principalement des techniques de simulation événementielle- du cycle cellulaire et de la cinétique des tumeurs malignes avec applications au traitement et à la prévention du cancer, il s'est dans une seconde période, commencée en 1980, investi dans l'épidémiologie des maladies infectieuses, sujet négligé à l'époque, celles-ci étant réputées vaincues.

Participants Académie nationale de médecine



Jean François ALLILAIRE

Secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine

Jean François Allilaire est docteur en médecine, spécialiste en psychiatrie. Il a été formé à la faculté des sciences puis à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière de l'université Paris VI. Ancien interne des hôpitaux de Paris et des hôpitaux psychiatriques d'Ile-de-France, chef de clinique de la faculté, puis professeur d'université, il a dirigé le service de psychiatrie de l'hôpital de la Salpêtrière intégré à l'UFR de neurosciences Charcot et au pôle des maladies du système nerveux du CHU Pitié-Salpêtrière. Chercheur-clinicien au sein de l'INSERM-U302 « Psychopathologie et pharmacologie des comportements » puis à l'unité mixte de recherche CNRS-université 7593 « Vulnérabilité, adaptation et psychopathologie », ses travaux de recherche concernent les mécanismes et les traitements des maladies psychiatriques dans les domaines de l'anxiété, la dépression et la bipolarité. Il est élu à l'Académie nationale de médecine en 2004.



Catherine BARTHELEMY

Membre de l'Académie nationale de médecine

Médecin pédiatre, psychiatre et physiologiste, Catherine Barthélémy est professeur émérite à la Faculté de médecine de Tours, chef de service honoraire au CHRU où elle a dirigé pendant 20 ans l'équipe Inserm « Autisme, Imagerie et Cerveau ». Auteur de plus de 200 articles, elle a mis en évidence des corrélats cérébraux des troubles de l'autisme et mis au point une rééducation fonctionnelle, la thérapie d'échange et de développement. Elle a reçu le prix d'Honneur de l'Inserm en 2016. Elle est membre titulaire de l'Académie nationale de médecine depuis 2018. Catherine Barthélémy assure des fonctions d'expert international pour la pratique médicale et la recherche en neurosciences et en psychiatrie. Elle est membre du Conseil pour le pilotage de la Stratégie nationale Autisme (2018-2022). Elle dirige le GIS Autisme et Troubles du neuro-développement (Inserm, CNRS, CEA, INRAE), et préside le Gram (Groupe de réflexion avec les associations de malades) pour la recherche participative à l'Inserm.



Bernard BIOULAC

Membre de l'Académie nationale de médecine

Bernard Bioulac est professeur émérite à la Faculté de médecine de Bordeaux et ancien chef de service de neurophysiologie clinique au CHU. Il a dirigé une unité de recherche au CNRS sur la physiologie et la physiopathologie du mouvement. Ses travaux concernent l'analyse du codage neuronal au niveau des secteurs corticaux et sous-corticaux impliqués dans la planification de l'action. Ainsi en s'appuyant sur le modèle du primate non humain rendu parkinsonien par le MPTP, son groupe a montré les effets bénéfiques de la stimulation à haute fréquence (SHF) du noyau sous-thalamique sur l'akinésie et l'hypertonie. Par la suite cette technique a été transférée à l'homme par l'équipe grenobloise. Son groupe a aussi contribué à définir une nouvelle stratégie thérapeutique pour le TOC résistant en appliquant la SHF au striatum ventral. Directeur de l'Institut des neurosciences de Bordeaux, il a œuvré pour la création du neurocampus aquitain. Il fut directeur scientifique adjoint, chargé des neurosciences, à l'Institut des sciences biologiques du CNRS. Il a été membre du Comité consultatif national d'éthique et du Haut conseil de santé publique.



Antoine DURRLEMAN

Membre de l'Académie nationale de médecine

Ancien directeur général de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, ancien directeur de l'École nationale d'administration, membre de l'Académie nationale de médecine (section « médecine et société »), Antoine Durrleman est président de chambre honoraire à la Cour des comptes dont il a présidé jusque récemment la chambre sociale. A ce titre, il a piloté les enquêtes régulièrement consacrées par la Cour, à la demande notamment du Parlement, à la gestion de l'assurance-maladie, à l'organisation du système de soins et à l'évaluation des politiques de santé publique, dont en particulier la prise en charge des pathologies mentales. Il a été membre du groupe de travail de l'Académie présidé par le professeur Jean-Pierre Olié qui a préparé le rapport adopté par cette dernière en 2019 « Soigner les maladies mentales : pour un plan de mobilisation nationale ».



Bruno FALISSARD

Membre de l'Académie nationale de médecine

Après des études à l'école polytechnique, Bruno Falissard a poursuivi des études médicales et s'est spécialisé en pédopsychiatrie en 1991. Il a été chef de clinique en pédopsychiatrie en 1996-97, maître de conférences en biostatistique à la faculté de médecine Paris-Sud en 1997-2002 puis professeur en 2002 dans la même faculté. Il est responsable du master de santé publique de la faculté de médecine Paris-Sud et directeur du CESP (centre de recherche en épidémiologie et santé des populations). Ses activités de recherche portent sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche en psychiatrie. En 2015 il a été élu président de la IACAPAP (*International association of child and adolescent psychiatry and allied professions*, fin du mandat en 2018). En 2019 il a reçu le prix international de l'AACAP (*American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*).



Patrick NETTER

Membre de l'Académie nationale de médecine

Patrick Netter, médecin et scientifique, PU-PH de pharmacologie à l'Université de Lorraine a consacré ses travaux de recherche aux mécanismes cellulaires et moléculaires des pathologies articulaires.

Directeur de l'UMR "Physiopathologie et Pharmacologie articulaire CNRS/Université de Lorraine de 1997 à 2008, doyen de la Faculté de médecine de Nancy de 2003 à 2008, il a été directeur de l'Institut des sciences biologiques du CNRS de 2008 à 2013, vice-président d'AVIESAN (Alliance pour les Sciences de la vie et la Santé) de 2010 à 2013, président d'IBISA (infrastructures en biologie, Santé et Agronomie) de 2010 à 2012, conseiller Europe ERC du président du CNRS de 2013 à 2016. Membre de l'Académie nationale de médecine depuis 2004, du Conseil de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) de 2007 à 2011, du Conseil scientifique de l'ATIH (agence technique de l'information sur l'hospitalisation (2016-) et de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (2016-), il a été élu en 2017 président de la division des sciences biologiques et pharmaceutiques de l'Académie nationale de médecine. Conseiller expert à la Cour des Comptes (6^{ème} chambre) (2014-), il participe à des expertises et des évaluations de politique publique.



Jean-François MATTÉI

Président de l'Académie nationale de médecine

Jean-François Mattei est professeur émérite de pédiatrie, de génétique et d'éthique biomédicale. Il est docteur es sciences. Membre du Comité consultatif national d'éthique (1993-1997) ; membre de l'Académie nationale de médecine depuis 2000 et président en 2020. Il a été député des Bouches-du-Rhône (1989-2002), ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées (2002-2004). Il a été le rapporteur des premières lois dites de Bioéthique en 1994 dont il a conduit la première révision en 2004. Président honoraire de la Croix-Rouge française qu'il a présidée de 2004 à 2013, il a créé et présidé le Fonds de dotation de la Croix-Rouge française dédié à la recherche sur l'humanitaire (2013 à 2017) devenu Fondation de la Croix-Rouge française en 2017. Il est membre de l'Institut de France depuis son élection à l'Académie des sciences morales et politiques (2015).

Auteur de vingt-cinq ouvrages, principalement des essais, son dernier livre a été publié en 2017 : Questions de conscience, de la génétique au posthumanisme (Les Liens qui Libèrent).



Jean-Pierre OLIÉ

Membre de l'Académie nationale de médecine

Jean Pierre Olié est professeur émérite de psychiatrie à la Faculté de médecine Paris Descartes, ancien chef de service, chef de pole au Centre hospitalier Sainte Anne à Paris. Il a été membre de la commission neurosciences de l'INSERM, expert auprès de l'Agence du Médicament. Il est membre fondateur et ancien président de l'Association française de psychiatrie biologique et neuropharmacologie (AFPBN), membre du Collegium international de Psychopharmacology (CINP) dont il a organisé le dernier congrès à Paris. Ancien rédacteur en chef de la revue l'Encéphale, ancien président du congrès annuel du même nom, il est auteur de plus de 150 articles référencés portant sur des travaux de recherche sur les dépressions (ayant conduit à un prix de l'Académie de médecine), les schizophrénies et les médicaments psychotropes. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages spécialisés et d'ouvrages grand public, le plus récent : Guérir la souffrance psychique. Il est aujourd'hui directeur de la collection Psychiatrie chez Lavoisier, membre du CA de l'Association hospitalière Sainte Marie, représentant de l'Académie de médecine au Conseil national de l'Ordre des médecins.



Pierre-François PLOUIN

Secrétaire adjoint de l'Académie nationale de médecine

Le docteur Plouin est l'ancien chef du service d'hypertension et médecine vasculaire de l'hôpital européen Georges Pompidou (HEGP) et professeur honoraire de médecine vasculaire à l'université René Descartes, Paris. Il est membre de nombreuses sociétés savantes, notamment de l'Académie nationale de médecine et des Sociétés française, européenne et internationale d'hypertension artérielle. Il a coordonné le réseau des centres français d'excellence en hypertension et le réseau INSERM/PHRC COMETE (Cortico et MEDullo-surrénale, les Tumeurs Endocrines). Il est membre des Steering Committees d'ENS@T (*European Network for the Study of Adrenal Tumors*) et de PRESSOR (Pheochromocytoma Research Support Organization). Il a dirigé les groupes de pilotage « dysplasie fibromusculaire » et « phéochromocytomes-paragangliomes » dans le centre de référence des maladies vasculaires rares (HEGP) et l'unité pilote de coordination des cancers de la surrénale (INCa). Il a publié plus de 400 articles originaux et plus de 100 chapitres de livres ou *proceedings*.



Frédéric SALAT-BAROUX

Membre de l'Académie nationale de médecine

Frédéric Salat-Baroux est diplômé de l'ESCP, de Sciences-Po Paris et de l'ENA, et est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et fiscalité de l'Université Paris II. Auditeur au Conseil d'État à sa sortie de l'ENA, commissaire du gouvernement près la section du contentieux du Conseil d'État de 1998 à 2000, il fut conseiller hôpital, sécurité sociale au cabinet du Premier ministre (1995-1997), conseiller social (2000-2002), secrétaire général adjoint (2002-2004), puis secrétaire général de la présidence de la République (2005-2007). Il est nommé en 2007 conseiller d'Etat. Il est, depuis novembre 2007, avocat associé au cabinet Weil Gotshal & Manges. Il a été, entre 2012 et 2018, président de l'IHU de neuroscience ICM-A-IHU de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Depuis 2018, il est administrateur de la fondation FondaMental qui œuvre pour la recherche et l'amélioration des prises en charge en psychiatrie. Il est l'auteur de « Les lois de bioéthique » aux éditions Dalloz (avec Jacques Salat-Baroux), de « De Gaulle – Pétain, le destin, la blessure, la leçon » (Robert Laffont, 2010) et de « La France est la solution » (Plon, avril 2016).

Participants invités



Frank BELLIVIER

Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie

Frank Bellivier a reçu son diplôme de docteur en médecine à l'Université René Descartes à Paris en 1996. Il a complété sa formation par un doctorat en neurosciences (Université Pierre et Marie Curie, Paris) qu'il a obtenu en 2000. Il a été nommé professeur des université en 2006 au CHU de Créteil. Depuis 2012 il est professeur de psychiatrie adulte à l'Université de Paris, responsable du service de psychiatrie et du service de médecine addictologique du Groupe hospitalier Saint-Louis - Lariboisière - F. Widal à Paris. Il dirige également une équipe de recherche en neuropsychopharmacologie des troubles bipolaires et de addictions (INSERM UMR-S 1144). Les thèmes de recherche de Frank Bellivier portent sur les facteurs de vulnérabilité génétique des troubles bipolaires et des conduites suicidaires, ainsi que sur l'identification de sous-groupes homogènes de ces troubles afin d'améliorer l'identification de biomarqueurs . Plus récemment, il a mis en place un programme de recherche sur la neuropsychopharmacologie des troubles affectifs et des addictions. En particulier, il coordonne plusieurs recherches cliniques et fondamentales visant à identifier des biomarqueurs prédictifs de la réponse au lithium dans les troubles bipolaires. En particulier, Il coordonne une ANR (2014) et un programme H2020 (2018, <https://rlink.eu.com/>). Plus généralement son équipe de recherche explore les facteurs associés à la variabilité de la réponse aux psychotropes dans les troubles de l'humeur et les addictions.

340 articles scientifiques référencés dans pubMed (Juillet 2019, H=54, >10 000 citations).

Sur <http://www.expertmapper.com/go/bipolar+disorder>, il est placé au 11ième rang mondial et au 5ième rang européen des chercheurs sur les troubles bipolaires.

Depuis mai 2019, il est délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, placé auprès du ministre des solidarités et de la santé.

Membres de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

Députés



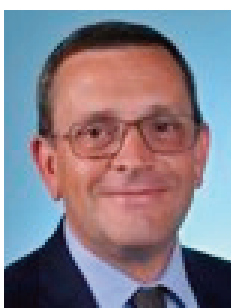
Julien AUBERT

Député du Vaucluse
Élu le 17 juin 2012 (réélu en 2017)
Magistrat à la Cour des comptes



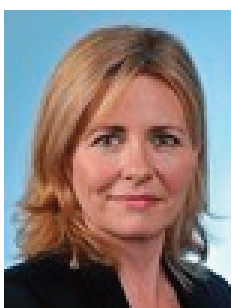
Didier BAICHÈRE

Député des Yvelines
Élu le 18 juin 2017
Vice-Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Directeur des ressources humaines



Philippe BOLO

Député du Maine-et-Loire
Élu le 18 juin 2017
Ingénieur agronome



Émilie CARIOU

Députée de la Meuse
Élue le 18 juin 2017
Fonctionnaire de catégorie A



Jean-François ELIAOU

Député de l'Hérault
Élu le 18 juin 2017
Médecin



Valéria FAURE-MUNTIAN

Députée de la Loire
Élue le 18 juin 2017
Agent d'assurances



Jean-Luc FUGIT

Député du Rhône
Vice-Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Élu le 18 juin 2017
Professeur de faculté



Claude de GANAY

Député du Loiret
Élu le 17 juin 2012 (réélu en 2017)
Fonctionnaire territorial



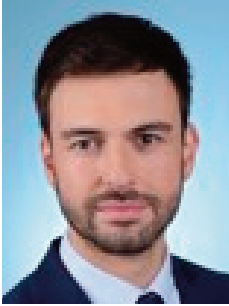
Thomas GASSILLOUD

Député du Rhône
Élu le 18 juin 2017
Industriel, chef d'entreprise



Anne GENETET

Députée des Français établis
hors de France
Élue le 18 juin 2017
Médecin



Pierre HENRIET

Député de la Vendée
Élu le 18 juin 2017
Professeur du secondaire et technique



Antoine HERTH

Député du Bas-Rhin
Élu le 19 juin 2002 (réélu en 2007, 2012 et 2017)
Agriculteur



Patrick HETZEL

Député du Bas-Rhin
Élu le 17 juin 2012 (réélu en 2017)
Vice-Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et
technologiques
Professeur des universités



Jean-Paul LECOQ

Député de la Seine-Maritime
Élu le 17 juin 2007 (réélu en 2017)
Fonctionnaire de catégorie B



Gérard LESEUL

Député de la Seine-Maritime
Élu le 20 septembre 2020
Cadre d'entreprise / enseignant universitaire



Loïc PRUD'HOMME

Député de la Gironde
Élu le 18 juin 2017
Fonctionnaire de catégorie B



Hugette TIEGNA

Députée du Lot
Élue le 18 juin 2017
Docteur, ingénieur recherche
et développement



Cédric VILLANI

Député de l'Essonne
Élu le 18 juin 2017
Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Professeur de faculté

Séateurs



Laure DARCOS

Sénatrice de l'Essonne
Élue le 24 septembre 2017



Annie DELMONT-KOROPOULIS

Sénatrice de la Seine-Saint-Denis
Élue le 24 septembre 2017
Médecin



André GUIOL

Sénateur du Var
Élu le 27 septembre 2020
Ingénieur retraité



Ludovic HAYE

Sénateur du Haut-Rhin
Élu le 27 septembre 2020
Ingénieur en cybersécurité



Olivier HENNO

Sénateur du Nord
Élu le 24 septembre 2017
Cadre commercial



Annick JACQUEMET

Sénatrice du Doubs
Élue le 27 septembre 2020
Vétérinaire



Bernard JOMIER

Sénateur de Paris
Élu le 24 septembre 2017
Médecin



Sonia de LA PRÔVOTÉ

Sénatrice du Calvados
Devenue sénatrice le 1^{er} octobre 2017
Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Médecin du travail



Florence LASSARADE

Sénatrice de la Gironde
Devenue sénatrice le 1er octobre 2017
Pédiatre



Ronan LE GLEUT

Sénateur des Français établis hors de France
Élu le 24 septembre 2017
Examineur à l'Office européen des brevets



Gérard LONGUET

Sénateur de la Meuse
Élu le 23 septembre 2001 (réélu en 2011 et 2017)
Premier Vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Administrateur civil



Franck MENONVILLE

Sénateur de la Meuse
Élu le 24 septembre 2017
Agriculteur



Michelle MEUNIER

Sénatrice de la Loire-Atlantique
Élue le 25 septembre 2011 (réélue le 24 septembre 2017)
Éducatrice de jeunes enfants



Pierre OUZOULIAS

Sénateur des Hauts-de-Seine
Élu le 24 septembre 2017
Chargé de recherche au CNRS



Stéphane PIEDNOIR

Sénateur de Maine-et-Loire
Élu le 24 septembre 2017
Professeur



Angèle PRÉVILLE

Sénatrice du Lot
Élu le 24 septembre 2017
Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Ancien professeur



Catherine PROCACCIA

Sénateur du Val-de-Marne
Élu le 26 septembre 2004 (réélu en 2011 et 2017)
Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
Cadre supérieur



Bruno SIDO

Sénateur de la Haute-Marne
Élu le 23 septembre 2001 (réélu en 2011 et 2017)
Ingénieur agronome

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

QUELQUES CONSTATS

1. 5 des 10 pathologies aujourd'hui les plus fréquentes sont des troubles psychiatriques : troubles dépressifs, anxieux, addictions, schizophrénies, maladie bipolaire :
 - Chaque année en France **10.000 personnes meurent de suicide** (première cause de mortalité entre 25 et 34 ans) ; 150.000 à 200.000 tentatives de suicide nécessitent un passage en service d'urgences voire en réanimation : le programme Vigilans (organisation d'un contact épistolaire ou téléphonique avec les suicidants à distance du geste suicidaire) en cours de mise en œuvre sur tout le territoire a fait la preuve de son efficacité pour réduire les récurrences d'un geste suicidaire ;
 - **Augmentation régulière de la file active** de la patientèle psychiatrique dont 80% est exclusivement ambulatoire : 25% des personnes en population générale dans toutes les catégories sociales ont été ou seront touchées par une pathologie psychiatrique, aucune famille n'est épargnée ; entre les années 1990 et 2 000 la file active de la psychiatrie adulte d'exercice public avait augmenté de plus de 70% et celle de la pédopsychiatrie de plus de 90% : elle continue à progresser chaque année de 2 à 3% ;
 - La psychiatrie est désormais le premier poste de **dépenses de l'Assurance maladie** (8% des dépenses de santé) : 22,5 milliards d'euros contre 16,8 pour le cancer et 15,8 pour les maladies cardio-neurovasculaires (données 2015) ;
 - Les **troubles de l'usage de substances psycho-actives** en particulier tabac, alcool et cannabinoïdes débutent en général à l'adolescence et l'âge adulte jeune ; depuis les années 70 l'ouverture de structures spécialisées (consultations et services d'addictologie, CSAPA) a permis le développement d'une offre de soins diversifiée incluant psychothérapies, accompagnement social, thérapies de substitution et médications anti-« *craving* ». La fréquente comorbidité trop facilement méconnue, entre un trouble de l'usage de substance et une pathologie mentale autre (trouble anxieux, schizophrénie...) dit la nécessité d'un dépistage de ces troubles psychiques associés. Il est lourd de conséquences qu'aujourd'hui le repérage et la mise en route du traitement d'un trouble schizophrénique ou bipolaire se situent plusieurs années après les premiers symptômes de ces maladies ;
 - Enfin le besoin de promouvoir la **santé mentale au travail** afin de réduire absentéisme, présentéisme et risques psychosociaux s'impose de plus en plus : l'attention portée par le corps social aux situations d'épuisement professionnel (« *burn-out* ») en est un indicateur (1).

1-Rapport de l'ANM 2016-Le burn-out





2. On estime dans notre pays le coût annuel des affections psychiatriques à près de 110 milliards d'euros : plus de 20 milliards pour le médical et le médico-social, 25 milliards de perte de productivité et 65 milliards en perte de qualité de vie.

Nous sommes le 3^{ème} pays de l'OCDE en nombre de psychiatres par habitant... un malaise des professionnels de la psychiatrie s'est pourtant manifesté notamment motivé par leurs conditions de travail... et dans nombre de points du territoire l'accès à un médecin psychiatre est difficile voire impossible.

Il y a plus de 50 ans l'offre psychiatrique publique française était pionnière, organisée selon un **schéma territorial**, une même équipe pluridisciplinaire ayant pour missions la prévention des troubles mentaux, les soins ambulatoires et hospitaliers psychiatriques pour une population d'environ 70.000 habitants (secteur psychiatrique). Aujourd'hui plusieurs constats imposent une évolution de cette offre :

- réduction des inacceptables inégalités territoriales,
- structuration des interactions entre médecins généralistes et offre psychiatrique,
- organisation d'une graduation de l'offre spécialisée en psychiatrie nécessitée par l'évolution des connaissances imposant des surspécialisations impossibles au sein d'une équipe de secteur d'où nécessité de reconnaissance de structures de deuxième ou troisième ligne type centres d'excellence thérapeutique ou centres experts,
- simplification des coopérations entre compétences sanitaires et médico-sociales au sein du territoire.

L'offre privée psychiatrique à but lucratif ambulatoire et hospitalière doit être associée à ces évolutions.

3. En effet des progrès importants ont été accomplis dans le repérage, la compréhension et les thérapeutiques des maladies mentales : de la découverte à Paris en 1952 du premier médicament efficace dans le traitement des schizophrénies jusqu'à la démonstration de l'efficacité de la stimulation cérébrale profonde après implantation par voie chirurgicale d'électrodes au niveau du noyau sub thalamique pour le traitement des troubles obsessionnels-compulsifs résistants aux thérapeutiques de première intention.

On ne meurt plus de neurasthénie.

Désormais lorsque traités les patients souffrant de maladie bipolaire ne meurent plus de suicide (alors qu'auparavant 15% en mouraient).

Les patients souffrant de schizophrénie accèdent à une autonomie compatible avec une vie hors de l'asile.





Le poids du facteur génétique dans les pathologies psychiques en particulier autisme infantile (taux de concordance supérieur à 80% chez les jumeaux monozygotes) et maladie bipolaire (forte héritabilité familiale) mais aussi schizophrénies ou addictions est établi. Plusieurs variants génétiques sont identifiés pour leur association à des symptômes psycho-comportementaux une maladie mentale.

Les progrès en neuro imagerie fonctionnelle permettent de repérer les zones d'hyper activité ou hypo activité neuronale sous tendant certaines pathologies mentales : par exemple hyperactivité amygdalienne dans le trouble anxieux, hypo activité orbito frontale dans le trouble bipolaire.

Des particularités neuropsychologiques pré-existant ou accompagnant une pathologie psychiatrique sont identifiées ouvrant une voie thérapeutique : à titre d'exemple l'impulsivité des suicidants ou des personnes avec trouble addictif. (2)

4. Malgré ces avancées médicales **persiste un stigma** sur ces maladies et ces malades trop souvent assimilés à des personnes incurables voire dangereuses.

Les soignants et les malades eux-mêmes portent trop souvent une autostigmatisation qui conduit trop à des renoncements thérapeutiques lourds de conséquences.

L'espérance de vie des personnes souffrant d'une maladie mentale est réduite de 15 à 20 ans, non point tant par suicide ou accident que par maladie métabolique, cardiovasculaire ou cancéreuse.

L'insertion sociale de ces malades est trop rare : plus de 80% n'ont pas d'emploi, ne vivent pas en couple ; peu d'emplois protégés leur sont accessibles. Les proches portent trop souvent un fardeau qui se répercute sur leur état de santé.

Certains constats laissent à penser que la gouvernance au plus haut niveau est gagnée par cette stigmatisation :

- Moins de 100 PU-PH psychiatrie soit 1 pour 25 internes en psychiatrie contre 1 pour 4 en neurologie ou cardiologie et pis encore plusieurs écoles de médecine sans PU-PH de pédopsychiatrie ;
- 4% du budget français de la recherche biomédicale alloué à la psychiatrie contre 20% aux neurosciences : il n'est donc pas étonnant que la psychiatrie française ne soit qu'au 7^{ème} rang des pays européens en termes de publications produites alors que la France est au 3^{ème} rang pour les neurosciences. A titre de comparaison aux USA 20% du budget recherche biomédicale est alloué à la psychiatrie ;
- Aucune action pour développer la gérontopsychiatrie malgré le vieillissement de la population qui laisse prévoir de graves besoins demain. (3)

En 2009 l'Office parlementaire des politiques de santé concluait que « la psychiatrie en France est à un tournant de son histoire. Elle peut sortir définitivement de l'obscurité ou elle a été placée pour devenir une des médecines de pointe et nous permettre de faire face au défi majeur de santé publique que représente la santé mentale »

2-Rapport ANM 2019-Biomarqueurs en psychiatrie
3-Rapport ANM 2019-Soigner les maladies mentales

Parmi les 54 mesures de Ma santé 2022, les mesures 26 à 32 concernent spécifiquement la santé mentale et la psychiatrie, en particulier la nécessité d'éduquer futurs médecins et population générale.

QUELLES ACTIONS

Alors que des avancées sont à portée de main pour que diagnostic et thérapeutique soient guidés par des critères paracliniques indicateurs des mécanismes physiopathologiques concomitants des symptômes de maladie mentale ?

- 1. Amplifier l'enseignement** aux futurs professionnels (médecins et infirmiers) et aux professionnels, former et recruter des personnels HU dans la spécialité : en augmentant le nombre d'heures d'enseignement théorique et de durée de stages en psychiatrie des futurs infirmiers ; en mettant en place le stage en psychiatrie obligatoire pour tout futur médecin tel qu'annoncé en 2018 ; en fléchant des actions de DPC vers des thématiques de santé mentale et psychiatrie ; en identifiant une maquette nationale pour la formation des futurs psychologues cliniciens afin d'assurer la qualité des professionnels psychothérapeutes ; en activant la formation d'IPA santé mentale-psychiatrie ;
- 2. Coordonner les compétences pour structurer une offre de soins graduée et lisible :**
 - En coopération avec les médecins généralistes qui doivent jouer leur rôle sentinelle pour que, lorsque nécessaire, des soins spécialisés soient mis en œuvre avant que s'écoulent plusieurs années qui grèveront le pronostic ;
 - Jusqu'à une offre de 2^{ème} ou 3^{ème} ligne capable de proposer des bilans (biologiques, neuropsychologiques, neuro imagerie...) et des soins surspécialisés (remédiation cognitive, psychothérapies spécifiques, stimulation cérébrale...) pour les cas les plus complexes ;
- 3. Favoriser la complémentarité des talents en recherche existants** (unités de recherche préclinique en neurosciences et neuropsychologie, centres dits experts et centres dits d'excellence thérapeutique...) pour l'identification de marqueurs biologiques capables d'aider au diagnostic et aux choix thérapeutiques vers une médecine personnalisée. La recherche psychopharmacologique (privée et publique) doit être soutenue pour le développement de molécules correctrices du dysfonctionnement cérébral qui sous-tend les symptômes psycho comportementaux. La recherche en sciences humaines et sociales est une dimension nécessaire pour implémenter des actions de promotion de la santé psychique, évaluer l'efficacité d'actions psychologiques ou sociales.

La création d'un Institut National de la Psychiatrie et Santé Mentale porté par l'ensemble de la profession est le moyen de répondre à ces objectifs d'enseignement, de soins et de recherche.



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

ACADÉMIE
NATIONALE
DE MÉDECINE

